



## Inscription IFSI THONON Rentrée septembre 2021 Courrier 1 – Dossier à télécharger

Pour faire suite à votre confirmation d'admission dans notre établissement, vous voudrez bien nous faire parvenir dans les plus brefs délais les documents suivants :

- ❑ un chèque de **170 €** libellé à l'ordre du **Trésor public** (correspondant au droit d'inscription annuel à l'université) **ou** une attestation de prise en charge des frais de votre formation par votre employeur
- ❑ La fiche d'inscription ci-jointe dûment complétée
- ❑ Une enveloppe demi-format libellée à votre nom, prénom et adresse
- ❑ Une enveloppe grand-format libellée à votre nom, prénom et adresse
- ❑ 4 timbres verts (1.08 € x 4)

Ces documents sont à adressés à : **IFSI – Inscription IDE – Hôpitaux du Léman – CS20526 – 74203 THONON LES BAINS Cedex**

Dès réception de ces documents, vous recevrez des informations complémentaires à votre entrée à l'IFSI.

### Pour information :

- ➔ La pré-rentrée administrative est prévue **le Jeudi 2 septembre** : votre présence est **obligatoire** sur la demi-journée (*Les horaires seront confirmés ultérieurement*).
- ➔ La formation débutera **le lundi 6 septembre 2021** (*Horaires confirmés ultérieurement*).